

# DEVENIR PARTENAIRE DE LA MARQUE POITOU

> POURQUOI ? COMMENT ?



[poitou.fr](http://poitou.fr)



## CETTE MARQUE, C'EST QUOI ?

Un outil marketing au service des acteurs économiques, destiné à favoriser le «**CONSOMMER POITOU**» et à développer l'attractivité du territoire poitevin.

## LE POITOU, C'EST QUOI ?

Le Poitou est une ancienne province française, qui a existé depuis les Gaulois (Peuple des Pictons), jusqu'en 1790 et la création des départements.

Le Poitou révèle une rare diversité de produits remarquables et une offre touristique variée. Autant d'arguments qui en font un territoire accueillant et désirable.

Les départements de la Vienne et des Deux-Sèvres partagent une identité, une culture et une même volonté d'agir pour leur développement et leur promotion.

**UN TERRITOIRE - UNE HISTOIRE - UNE MARQUE**

## POURQUOI devenir partenaire ?

- Je m'intègre dans un réseau d'affaires local qualifié, intégrant des acteurs de tous secteurs.
- Je peux participer à des actions commerciales collectives : salons, foires, réseaux de prescripteurs et distributeurs.
- Je bénéficie du rayonnement local et national de la marque : campagnes de communication communes, page «vitrine» sur le site poitou.fr...
- Je peux afficher la marque sur mes produits, mes outils de communication, mes locaux...

## QUI PEUT UTILISER la marque ?

- Le partenaire peut être une personne morale (entreprise, association, collectivité...), ou physique (entrepreneur, artiste, sportif...) ayant une activité en Deux-Sèvres ou en Vienne depuis au moins 1 an.
- Il s'inscrit dans l'une des activités suivantes : industrie, artisanat, commerce, agriculture, service, tourisme, culture, sport, service public.



## UN KIT DE COMMUNICATION POITOU À DISPOSITION DES PARTENAIRES DE LA MARQUE

Charte graphique et logos, signature électronique, outils de communication, objets promotionnels, affiches, signalétique.

### QUELS SONT MES ENGAGEMENTS en tant que partenaire ?

- Défendre et promouvoir l'origine et la destination Poitou.
- Participer à des actions collectives de promotion menées par la marque.
- Être acteur dans le réseau des utilisateurs et favoriser les bonnes relations humaines et commerciales.

### JE VEUX ÊTRE PARTENAIRE DE LA MARQUE comment faire ?

- 1 Je remplis un dossier de candidature pour ma structure (disponible sur [poitou.fr](http://poitou.fr)).
- 2 Après validation, je signe une charte d'engagement, puis je reçois les outils et éléments de communication.
- 3 Je deviens partenaire, je peux utiliser la marque et participer à la dynamique collective !

**La marque POITOU est une initiative de douze partenaires  
des Deux-Sèvres et de la Vienne.**

Agence de Créativité et d'Attractivité de la Vienne  
Agence de Développement Touristique des Deux-Sèvres  
Association des Maires de la Vienne  
Association des Maires des Deux-Sèvres  
Chambre d'Agriculture de la Vienne  
Chambre d'Agriculture des Deux-Sèvres  
Chambre de Commerce et d'Industrie de la Vienne  
Chambre de Commerce et d'Industrie des Deux-Sèvres  
Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Vienne  
Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Deux-Sèvres  
Département de la Vienne  
Département des Deux-Sèvres

 *Pour agir collectivement, ces acteurs se rassemblent au sein  
d'un groupement d'intérêt public (GIP).*

---

**Marque POITOU**

**Département des Deux-Sèvres - Maison du Département  
Mail Lucie Aubrac - CS 58880  
79028 NIORT CEDEX**

**[bienvenue@poitou.fr](mailto:bienvenue@poitou.fr)**

**[poitou.fr](http://poitou.fr)**

